

## PROJET / Temps Éducatif du Midi / TEM

en lieu et place du « soutien » aussi appelé « aide personnalisée »

### La philosophie du projet

Elle reprend en grand partie un communiqué des CREPSC (Centres de Recherches des Petites Structures et de la Communication) dont voici un extrait.

*«Il est reconnu par tous les diététiciens, médecins, psychologues l'importance du temps du repas et de l'après repas quant à la santé physique, psychologique et intellectuelle de l'enfant, et quant à sa disponibilité dans les activités suivantes à l'école, **donc quant à sa réussite**. Les effets se retrouvant ensuite dans la classe tant au plan individuel qu'au plan collectif.*

*Il nous semble donc nécessaire d'organiser l'après restauration, tant dans les activités de détente, de repos, de calme, éducatives, artistiques, créatives... de type non scolaire, offertes comme possibles aux enfants, que dans l'aménagement des espaces où elles pourront se dérouler. Cela peut prendre diverses formes comme par exemple l'instauration d'ateliers, de coins spécifiques libres d'accès (exemples : coin repos, coin lecture, coin musique, atelier logiciels éducatifs, coin peinture, jeux mathématiques, jeux calmes, ateliers d'écriture, ping-pong, jardinage, bricolage, etc.) »*

### Enfants concernés:

L'ensemble des enfants de la classe a accès à ce temps.

Mais je limite volontairement à 10 le nombre d'enfants dans une même salle, afin de favoriser le calme.

Les enfants ayant retourné l'autorisation de participation, peuvent participer au Temps Éducatif du Midi.

Sur la base du volontariat, ils s'inscrivent pour une semaine (3 jours). La liste est indiquée au personnel de cantine et les parents dont les enfants ne mangent pas à la cantine sont prévenus.

Ils s'engagent à venir chercher leur enfant à 12h10.

Pour des raisons de responsabilité, une fois inscrit pour la semaine, les enfants sont tenus d'être présents dans la classe durant cette période de temps.

Jours de la semaine concernés :

Lundi, mardi, jeudi de 11h30 à 12h10.

*Ce temps gagnerait à s'étendre à l'ensemble du temps méridien en adéquation avec le temps du repas afin de donner plus d'espace aux enfants en dehors de la cour. Cela permettrait par ailleurs d'ouvrir d'autres lieux comme la bibliothèque ou la salle informatique. Cela suppose aussi d'engager du personnel.*

### Les activités

Elles sont diverses et évolutives en fonction des demandes des enfants. Des ateliers sont proposés par les éducateurs /enseignants sans obligation d'y participer. Chaque enfant peut décider d'une autre activité calme que celle proposée.

L'éducateur (ici l'enseignant) est à disposition pour répondre aux sollicitations ou résoudre un problème rencontré voire proposer une démarche ou une activité nouvelle .

Comme indiqué en introduction, la philosophie de ce temps, est de permettre aux enfants *les activités de détente, de repos, de calme, éducatives, artistiques, créatives... par un aménagement structurel le permettant*

### **Les ateliers proposés sans obligation d'accès.**

- 3 ordinateurs sont à disposition pour pratiquer des jeux éducatifs
  - o Interface de jeux éducatifs (pragmatice.net)
- jeux d'échec et autres jeux de stratégies
- création de textes et interprétation (théâtre, marionnettes..)

**Des enfants peuvent aussi être en besoin de repos, de lecture, d'autres projets. Ils en ont aussi la possibilité.**

*« l'aménagement de l'interclasse contribuera d'une façon générale à l'amélioration de la réussite scolaire et en même temps permettra d'aider les enfants en difficulté sans les stigmatiser. Il s'agit bien de lutter pour la réussite scolaire. Cet aménagement est aussi un élément important, de la socialisation, de la lutte contre les incivilités, de l'ouverture, de l'épanouissement des enfants... et de leur santé.»*

De même les accueils du matin et du soir pourraient être réfléchis en ce sens et non en terme d'«Étude».

Pour les enseignants / éducateurs, ce temps permettra aussi l'observation des enfants dans un temps détaché des apprentissages dits scolaires, nous permettant une meilleure prise en compte de chaque individu dans le reste de la journée. La connaissance mutuelle enfant-enseignants-éducateur sera renforcée et la relation aux savoirs mieux appréhendée.

La présence d'éducateurs autres que les enseignants, serait bénéfique pour organiser une prise en charge de l'ensemble du temps méridien.

Cependant, la limitation du nombre possible de participants, l'alourdissement de la journée de travail des enseignants sur la pose méridienne, ne permet pas d'envisager la

pérennité de ce projet sans une réelle implication de la municipalité qui a la charge du temps repas et de l'interclasse du midi.

La Municipalité, l'Académie pourraient engager conjointement avec les parents, les enseignants, les éducateurs volontaires, une réflexion sur ce type d'aménagement, qui nécessiterait d'ores et déjà l'embauche de personnels, formés à l'animation éducative, pour une co-intervention.

Cela existe dans d'autres villes, dans d'autres académies, sous forme de CLAE (Centres de Loisirs Associés à l'École) par exemple.

En attendant cette évolution, le cadre prévu pour la période instituée, sera celui indiqué ci dessus.

Erwan REDON, enseignant/éducateur classe de cycle 2, 3ème année,  
école Granados, Roy d'Espagne Marseille 9ème arr

copie

- au maire de Marseille 9ème
- au Centre socioculturel du Roy d'Espagne
- à l'inspecteur de circonscription.
- Aux enseignants de l'école Granados

source communiqué Crepsc

<http://education3.canalblog.com/archives/2008/10/04/10823859.html>